

30 janvier 2012  
N°24

# Lettre d'information

## LES AIDES A LA MOBILITÉ

 École Doctorale  
Sciences Économiques,  
Juridiques, Politiques et de Gestion  
**UdA** | Université d'Auvergne

 **Auvergne Sciences**  
Votre site dédié à la recherche  
et à l'innovation en Auvergne

### DANS CE NUMÉRO

Aides à la mobilité.....	4
Journée Transdisciplinaire.....	4
Conférence Doctorale .....	3
Séminaires d'Épistémologie ...	5
Prix du Jeune Chercheur .....	6
Complément au Diplôme : validation .....	6
Soutenances .....	7

## AIDE À LA MOBILITÉ DE L'ÉCOLE DOCTORALE



L'École Doctorale met en place une aide financière afin d'aider en priorité les doctorants ne bénéficiant pas d'un financement et de leur permettre de participer à une manifestation scientifique (colloque, conférence, ...) en rapport avec la thématique traitée dans la thèse. Cette aide doit permettre de couvrir une partie ou la totalité des frais de votre déplacement.

Pour bénéficier de ce financement, il convient de transmettre ce dossier dûment complété **pour le 9 mars 2012 au plus tard**, au secrétariat de l'École Doctorale, à l'attention de Mlle Lina LACROIX.

L'attribution de cette aide fera l'objet d'un examen par l'École Doctorale qui prendra en considération le projet présenté ainsi que le financement ou non de la thèse (contrat doctoral, Cifre).

Deux appels à projet durant l'année civile seront proposés.

Vous trouverez le dossier d'aide sur le site internet de l'ED.

## AIDE À LA MOBILITÉ D'Auvergne SCIENCES

### « PARTICIPATION À UN COLLOQUE INTERNATIONALE EN-FIN DE THÈSE »

Dans le cadre du développement d'une politique scientifique visant à aider les doctorants à faire connaître leurs travaux de recherche à l'étranger, **la Région Auvergne met en place une aide financière afin de leur permettre de participer à une manifestation scientifique de portée internationale** (colloque, congrès, symposium...) et de référence dans la thématique traitée dans la thèse, et de couvrir les frais réels de leur déplacement pour un montant de :

- ⇒ **1.000 €** au maximum pour un colloque en Europe,
- ⇒ **1.500 €** au maximum pour un colloque en dehors de l'Europe.

Les modalités de ce dispositif sont détaillées dans le document "Formulaire colloque doctorant". L'évaluation des projets sera réalisée par le Pôle Recherche Enseignement Supérieur & Innovation du Conseil régional, en relation si besoin avec des experts appropriés, au fur et à mesure de la réception des dossiers.

Le dossier de candidature sera adressé à la Région Auvergne par voie électronique et par voie postale, **au minimum 2 mois avant la date de la manifestation**.

Un unique fichier .doc ou .pdf sera envoyé à l'adresse : [projets-recherche@cr-auvergne.fr](mailto:projets-recherche@cr-auvergne.fr). Un dossier imprimé et visé devra parvenir à l'adresse ci-dessous.

#### **Personne à contacter :**

**Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne  
Hôtel de Région  
Pôle Recherche Enseignement Supérieur & Innovation  
BP 60  
63402 CHAMALIERES Cedex**

Vous trouverez le formulaire à remplir sur le site :

<http://www.auvergnesciences.com>



## JOURNÉE TRANSDISCIPLINAIRE

« FOCUS CHINE »

La journée transdisciplinaire sur le thème « Focus Chine » aura lieu :

**Mardi 12 juin 2012**  
**14 heures**  
**Lieu à déterminer**

Intervention de Mme le Doyen Mary-Françoise Renard et de Mr Li Bin, chercheur invité de la Chaire d'Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit de M. Delmas-Marty

Pour plus d'informations sur l'appel à communications :

[www.u-clermont1.fr/ed245.html](http://www.u-clermont1.fr/ed245.html)

## CONFÉRENCE DOCTORALE

Lundi 6 février 2012 – Amphi Teilhard de Chardin

16h-18h

« *La BCE et la crise de la dette souveraine* »

Par Xavier Debrun



La question du rôle de la Banque Centrale Européenne (BCE) comme prêteur en dernier ressort au secteur public de pays sous pression des marchés fait débat. Les opposants se cramponnent fébrilement aux Traités fondateurs de l'Union Monétaire qui interdisent le financement monétaire des gouvernements et agitent le spectre de l'hyperinflation. Les avocats prétendent qu'en dehors d'une mutualisation pure et simple des dettes publiques—option politiquement

explosive—les solutions alternatives sont plus coûteuses et probablement plus risquées. Après un passage en revue des différents arguments, nous montrerons que l'interdépendance croissante des bilans agrégés des différents secteurs (financier, monétaire et gouvernemental) renforce la position des avocats d'une intervention plus décisive de la BCE pour stabiliser la demande de titres publics. Toutefois, les risques de cette manœuvre sont considérables et exigent en particulier des engagements crédibles en matière d'ajustement budgétaire, de réformes structurelles et de progrès en matière de fédéralisme budgétaire.

***Inscription auprès de Lina.Lacroix@u-clermont1.fr***



## SÉMINAIRES D'ÉPISTÉMOLOGIE COMPARÉE DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Ce séminaire portera sur la « Notion de loi dans différentes disciplines ». Il aura lieu :

**Jeudi 29 mars de 14h à 16h  
Amphi Trudaine  
Faculté de Droit et de Science Politique  
41 boulevard François Mitterrand**

### **Déroulement :**

Chaque discipline interviendra sur cette notion de « loi ». Les intervenants présenteront en 10 minutes ce qu'est la « loi » dans leur discipline. Une discussion sera engagée par la suite. Un pot convivial clôturera cette séance.

***Inscription auprès de Lina.Lacroix@u-clermont1.fr***

## PRIX DU JEUNE CHERCHEUR

Diego Landivar, Docteur en Sciences Économiques et Yves Kinda, Docteur en Droit Privé ont été sélectionnés pour le Prix du Jeune Chercheur.



## VALIDATION DU COMPLÉMENT AU DIPLÔME

- ⇒ Sébastien Marchand, Docteur en Sciences Économiques
- ⇒ Alassane Drabo, Docteur en Sciences Économiques
- ⇒ Mélanie Decamps, Docteur en Sciences Économiques
- ⇒ Sabrina Alioui, Docteur en Sciences de Gestion



Ont validé leur complément au diplôme.



## SOUTENANCES

### **Centre Michel de l'Hospital**

- \* Mohamed Ben Lamma : 19 mars 2012

### **Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International :**

- \* Olivier Beguy, 16 février 2012

Pour plus d'informations : [www.u-clermont1.fr/ed245.html](http://www.u-clermont1.fr/ed245.html)

L'Ecole doctorale s'appuie sur des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'Université d'Auvergne-Clermont 1. L'École doctorale participe ainsi au renforcement d'une politique de site construite sur une thématique principale, claire et cohérente, le développement international, à forte visibilité scientifique tant au niveau national que mondial. L'Ecole doctorale participe ainsi à la structuration d'un pôle de recherche d'excellence.

Dirigée par un directeur assisté d'un conseil, l'École Doctorale offre des formations utiles à la conduite d'un projet de recherche et à l'élaboration d'un projet professionnel. L'Ecole doctorale a mis en place depuis 2010 un Complément au diplôme de doctorat, en relation avec le Collège des Ecoles Doctorales (Pres Clermont Université) et des unités et équipes de recherches, qui permet aux doctorants de bénéficier d'une formation transversale, disciplinaire et soucieuse de l'insertion professionnelle. Elle assure aussi une ouverture internationale.

## POUR TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉCOLE DOCTORALE :



[www.u-clermont1.fr/ed245.html](http://www.u-clermont1.fr/ed245.html)

Cerdi—5ème étage  
Bureau n°21  
65 boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT –FERRAND  
☎ : 04.73.17.74.09

*Contact Rédaction de la Lettre d'information de l'Ecole doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion :*

Florent GARNIER : [florent.garnier@u-clermont1.fr](mailto:florent.garnier@u-clermont1.fr)

Lina LACROIX : [Lina.Lacroix@u-clermont1.fr](mailto:Lina.Lacroix@u-clermont1.fr)